

BUREAU FEDERAL

Réunion du 12 Avril 2013 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU et Nathalie LESDEMA.
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Frédéric FORTE, Jean-Yves GUINCESTRE,
Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME et Gérald NIVELON.

Excusés : Mme Stéphanie PIOGER, MM. Jean-Pierre HUNCKLER et Alain SALMON.

Invités : MM. Frédéric CHALOUPY et Christian MISSER.

Assistent : MM. Raymond BAURIAUD, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Stanislas HACQUARD,
Antoine LEGENTIL, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC.
Mmes Irène OTTENHOF et Céline PETIT.

Documents annexés	Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
	1	Point Haut Niveau
	2	Suivi des CTE
	3	Programme prévisionnel AG FFBB

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Stéphanie PIOGER, Jean-Pierre HUNCKLER et Alain SALMON.

Informations :

- Le nombre des licenciés est à ce jour de 488773 soit 22.190 licences de plus que le chiffre de fin de saison de l'année dernière. Nous devrions donc dépasser les 490.000 licences en cette fin de saison.
- Nombre de Licences contact à ce jour : 22190
- Gratuité de la licence pour les U11 à compter du 1^{er} avril, il faut faire un rappel aux structures, quant au principe de gratuité de toutes les parts (fédérales, régionales et départementales).
- La saison prochaine, il faudra faire apparaître les deux courbes (licences clubs et licences contact).sur notre site

Il rappelle que Patrick BEESLEY a été nommé Directeur Général de la FFBB lors du dernier Comité Directeur, 4 candidats ont été proposés par le Ministère des Sports pour le poste de Directeur Technique National. Le Directeur des sports propose de retenir la candidature de Patrick BEESLEY, ce que Jean-Pierre SIUTAT a accepté. Nous attendons actuellement la validation définitive de cette nomination par Mme la Ministre des Sports.

2. Présidence.

- **Cartographie des risques**

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'il a reçu Alain BLANCHARD qui sera en charge de la mise en œuvre de ce dossier. Il prendra contact avec les Directeurs de Pôles, les membres du Bureau Fédéral et certains membres du Comité Directeur. Il aura notamment pour mission d'évaluer les risques que la FFBB peut encourir.

- **Dossiers GUYMARGUA**

Jean-Pierre SIUTAT fait le point sur son déplacement dans les Antilles, en précisant que le niveau d'intervention des 3 départements est sensiblement différent :

La Guyane, qui a des soucis financiers, a accueilli l'équipe Masculine du CFBB dans de très bonnes conditions. Il n'y avait pas énormément de public dans la salle et le niveau de l'équipe rencontrée était assez moyen en raison des play-offs organisés la semaine suivante. Des réunions ont été organisées avec les élus locaux.

La Martinique : très bon accueil et la sélection rencontrée par le CFBB était d'un bon niveau.

La Guadeloupe : excellente réception et qualité de l'accueil sur place. L'équipe qui a rencontré le Centre Fédéral était de bon niveau.

A noter que lors de cette tournée, des clinics d'entraîneurs et d'arbitres ont été organisés en parallèle des rencontres.

La tournée est très positive dans son ensemble. Il est question de reproduire cette opération l'année prochaine avec la sélection Féminine du Centre Fédéral de Basketball.

- **Partage des missions**

Jean-Pierre SIUTAT rappelle qu'il attend un retour des contributions des membres du Comité Directeur.

Une relance sera faite dès la semaine prochaine par le Secrétaire Général.

- **Liquidation US Laveyron Drome (LF2)**

Antoine LEGENTIL explique que le club a fait l'objet d'une liquidation judiciaire et précise que suite aux défections de Voiron et Armentières en début de saison, le Bureau Fédéral sera amené à se prononcer sur le besoin de remplacement de places vacantes en LF2 (et dans les divisions inférieures).

Une discussion s'engage.

Une proposition sera faite au Comité Directeur du 3 mai prochain afin de mettre en place un système de wild-cards pour la saison 2014/2015 (2 places en NF3 et NM3), lequel aura pour effet de réduire le nombre des accessions de Régional en Championnat de France.

- **Réunion du Conseil de Zones.**

Jean-Pierre SIUTAT informe que le Conseil de Zones s'est réuni ce jour à la FFBB et les sujets suivants ont été abordés :

- Projets politiques
- Organisation des Zones
- Harmonisation des pratiques
 - o Sur ce point, S. GABORY, J.Y. GUINCESTRE et Ch. AUGER sont chargés de définir le cahier des charges harmonisé du fonctionnement des Zones.

D'autres réunions du Conseil de Zones seront organisées au cours de la saison.

3. Délégation à la Marque.

- **Point général**

Raymond BAURIAUD communique un point des actions en cours de la Délégation à la Marque :

- Les dotations de la Fête Nationale du MiniBasket sont en cours d'expédition.
- L'Equipe de France Féminine sera de passage à Paris, à l'occasion du tournoi auquel elle participera à Evry du 7 au 9 Juin 2013.

- Une conférence de presse sera organisée le 22 avril prochain concernant le match de l'Equipe de France Masculine à Montpellier.
- Coupe de France : la vente de la billetterie prend un peu de retard, par rapport aux saisons précédentes, cette année, nous serons en pleine période de vacances scolaires de la zone. Des études sont en cours pour les finales 2014 et 2015, en raison des travaux de rénovation de Bercy. 500 jeunes licenciés des Ecoles Françaises de MiniBasket labellisées seront présents cette année à Bercy, lors des finales.
- Risques d'enjeux financiers significatifs suite aux évolutions prévues du calendrier FIBA des équipes nationales
- la FFBB aura un nouvel équipementier à l'issue des 2 Euros et de nouvelles tenues d'arbitres pour la saison prochaine.

Jean-Pierre SIUTAT précise qu'une réflexion est en cours pour savoir ce qui sera réalisé et quelle aide sera privilégiée, si la campagne de l'Equipe de France Féminine dégage un excédent.

4. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.

- **Point général**

Jean-Marc JEHANNO fait le point sur la délégation à la formation et aux pratiques sportives et rappelle que c'est actuellement une phase importante au niveau de la sportive, avec l'organisation des phases finales des championnats, sur lesquelles elle procède à la désignation de Juges Uniques.

Concernant les accessions de NF1 en Ligue Féminine 2, il rappelle les principes d'accession et informe que la situation de fin de saison sera appréciée en fonction de l'évaluation des postulants par la Commission Contrôle de Gestion. Une note explicative va être adressée aux clubs concernés par la phase 2 en NF1.

Matthieu SOUCHOIS informe les membres du bureau fédéral de la décision favorable de la Commission Paritaire Consultative du ministère chargé des sports de créer un Brevet Professionnel JEPS "BASKETBALL". Cette décision a fait l'objet d'un large consensus sans doute motivé par la cible du métier visé à l'issue de la formation : animateur polyvalent de basketball, développeur clubs et comité. Cette orientation conduit également à avoir une meilleure visibilité des parcours de formation en basketball. Ainsi, le basketball dispose d'une offre élargie permettant de couvrir l'ensemble des métiers du basketball par une formation diplômante adaptée. Elle permet également de favoriser une offre de formation professionnelle régionale autour du nouveau BP.JEPS et du CQP.TSRBB.

JP.SIUTAT demande qu'une communication au prochain comité directeur soit faite

- **Point CFO et Post Assises.**

Jean-Pierre SIUTAT expose la présentation qui servira d'appui à la feuille de route réalisée suite aux Assises du Basket. Il s'agit là d'une base de travail tant pour la partie Arbitres que pour la partie OTM. Il est souhaitable que le Bureau Fédéral valide les principes proposés.

Frédéric CHALOUPY précise qu'il est question de créer une dynamique et de revaloriser l'ensemble des officiels, c'est devenu indispensable.

Le Bureau Fédéral valide les principes proposés. Une présentation précise sera faite au Comité Directeur des 3 et 4 Mai 2013 afin que les orientations définitives soient validées. Une présentation de ces orientations sera réalisée lors d'une conférence thématique de l'AG fédérale.

Frédéric CHALOUPY informe que la préparation des Officiels pour le Championnat d'Europe Féminin est en cours, avec notamment la mise en place de cours d'anglais en E-learning.

Jean-Pierre SIUTAT informe que les problèmes financiers des zones et notamment le surcout engendré par la part financière de l'arbitrage, ont été abordés ce matin en Conseil de Zone. Une étude est en cours sur ce point.

- **Comptabilisation des fautes techniques « B ».**

Jean-Marc JEHANNO rappelle le fonctionnement actuel, pour les fautes techniques de banc et rappelle qu'elles ne sont actuellement pas comptabilisées, même si elles sont nominatives au dos de la feuille de

marque. Ceci fait qu'un licencié étant neuvième ou dixième joueur d'une équipe, c'est-à-dire ayant un temps de jeu limité, peut sur le banc se comporter de façon répréhensible pendant toute une saison, être pénalisé de nombreuses fautes techniques inscrites en tant que fautes de banc, et ne jamais être suspendu. Ce fait crée une certaine inégalité entre les joueurs sur le terrain et les joueurs sur le banc.

Il propose donc d'apporter la modification suivante :

Pour une faute technique de banc, deux cas :

- L'arbitre n'est pas en mesure d'identifier le licencié responsable de la sanction de faute technique. Dans ce cas; il inscrit au dos de la feuille de marque soit le nom de l'entraîneur, soit dans la case nom « non identifié ». La faute ne sera alors pas comptabilisée dans le total des fautes techniques pour le coach.
- L'arbitre est en mesure d'identifier le licencié responsable de la sanction de faute technique. Dans ce cas, il inscrit au dos de la feuille de marque le nom du licencié identifié. La faute est alors comptabilisée dans le total des fautes techniques pour le licencié concerné.

Ceci permettrait de pénaliser les joueurs récidivistes sur le banc.

Une discussion s'engage.

Cette proposition sera faite au comité Directeur des 3 et 4 Mai 2013, pour adoption. Une note d'information sera rédigée et adressée aux officiels pour la mise en place de cette réglementation en relation avec les services juridiques de la FFBB.

Pierre COLLOMB souhaite qu'une attention particulière soit portée à ce dossier, en effet, de nombreux dossiers de comptabilisation de fautes techniques de coaches arrivent en Chambre d'Appel. Il est nécessaire de bien mettre au point les circulaires d'interprétation de la CFO, notamment quant au dépassement de la zone de banc.

- **Championnat de France U20 M et F.**

Jean-Marc JEHANNO expose le projet et propose de rester sur une répartition des équipes par zone, avec une poule par zone, à l'exception des zones Nord et Sud Est qui comporteraient deux poules.

Pour chaque zone, les équipes de clubs de PRO B sont obligatoirement inscrites, les équipes de clubs de NM1 peuvent s'inscrire en volontariat, et sont automatiquement retenues, les autres équipes peuvent s'inscrire sur volontariat, et doivent passer par une phase préliminaire de qualification sous forme de plateaux au niveau de chaque zone. Deux week-ends sont réservés pour cette qualification. Les poules sont ensuite constituées de 8 équipes, avec un championnat en deux phases : une première phase en rencontres aller / retour, une seconde phase au cours de laquelle, dans chaque poule de première phase sont constitués deux groupes (groupe A : équipes classées 1 à 4, groupe B : équipes classées 5 à 8).

Les équipes des groupes A et B rejouent en aller / retour les unes contre les autres (elles se seront donc rencontrées 4 fois). La dernière phase est une phase finale avec ¼ de finale et final 4.

Les dispositions réglementaires correspondantes seront proposées au Comité Directeur des 3 et 4 Mai 2013.

D'autre part il est proposé que les clubs de Pro B qui souhaitent maintenir leur équipe en NM3 puissent le faire, sous conditions de respecter les critères imposés.

Accord du Bureau fédéral, à l'unanimité des membres présents.
--

- **Championnat commun NM2 / Espoirs Pro A (fin de saison).**

Jean-Marc JEHANNO rappelle que ce point avait été exposé lors de la précédente réunion du Bureau Fédéral et qu'il devait questionner la LNB sur différents points. Il informe que la Ligue Nationale de Basket a donné un avis favorable au projet proposé.

- **Université d'Eté 2013 : Choix définitif du lieu d'accueil.**

Matthieu SOUCHOIS rappelle que pour l'édition 2013, un appel à candidature a été lancé sur la base du même cahier des charges qu'en 2012. Le Comité de l'Aube a déposé un dossier complet début novembre 2012. Plusieurs autres déclarations d'intentions n'ont pas été suivies d'un dépôt de dossier.

Dans ce cadre, en l'absence d'autres candidatures ou intentions, il a été proposé de poursuivre la réflexion avec le Comité de l'Aube sur les contenus et le séquençage des modules de formation. Ces derniers ont été présentés à la Commission des Dirigeants du 26 janvier 2013. Le PV de cette réunion, indiquant le choix de la Commission porté sur Troyes, a été communiqué aux membres de la Commission. Les dossiers de

candidatures du Comité du Pas-de-Calais et du Comité de l'Ain sont arrivés respectivement les 22 et 28 février. Afin de respecter le travail fourni par ces deux Comités dans l'élaboration de leur dossier de candidature, il est proposé d'analyser ces candidatures en intégrant celle du Comité de l'Aube.

Après une étude minutieuse des dossiers, la Commission des Dirigeants propose d'attribuer l'organisation 2013 de l'Université d'Eté au Comité de l'Aube. Et propose pour éviter tout dysfonctionnement dans le futur et mieux préparer les UE 2014, d'avancer l'appel à candidatures : lancement au 1^{er} mai 2013 pour une remise des candidatures au 15 octobre 2013. Le choix définitif se fera au Comité Directeur de décembre 2013-Janvier 2014.

<p style="text-align: center;">Accord du Bureau Fédéral pour une organisation dans l'Aube cette année et sur la proposition d'échéancier pour la prochaine organisation.</p>

5. Délégation aux Territoires.

- **Point général**

Pierre COLLOMB informe qu'un modèle de convention territoriale est en cours de rédaction. Il informe que les travaux sur le schéma et le plan de développement territorial avancent bien.

- **e-marque.**

Sébastien DIOT expose le projet et toutes les possibilités offertes par de la feuille de marque électronique. Il soulève le problème de la signature électronique.

Une discussion s'engage.

Un groupe de travail est mis en place, regroupant la Commission Fédérale Juridique, la CFO et la Commission Fédérale Sportive. Une nouvelle présentation sera réalisée au Comité Directeur des 3 et 4 Mai 2013.

6. Délégation à la Jeunesse.

- **Point général**

Catherine GISCOU communique un point sur la Délégation à la Jeunesse :

- JAP : des travaux sont réalisés par le groupe pour une meilleure cohérence avec le groupe des 7/11 ans et des projections sur le groupe des Ados.
- EFMB : travail de simplification du dossier avec informatisation du dossier pour 2014, ainsi qu'un système de date sur l'oriflamme.
- OBE : Gilles MALECOT va se déplacer sur la zone GUYMARGUA. Il aura notamment la charge de distribuer les dotations correspondantes en les achetant sur place.
- OBE : projet de faire une plaquette de présentation
- USEP : l'assemblée Générale de l'USEP aura lieu le 28 Avril prochain
- UNSS : validation de la mise en œuvre des opérations 3x3, et intégration dans le programme scolaire.
- FNMB : réalisation d'Eco-cup.

- **Licences contacts**

Catherine GISCOU communique quelques chiffres :

- 21600 licences OBE
- 496 licences Contact Micro, sur deux départements
- 123 licences Contact Avenir

Cependant, quelques anomalies ont été détectées dans certains départements.

Jean-Pierre SIUTAT a en effet reçu le 26 mars dernier l'information d'une erreur de comptabilisation des licences contact.

Pierre COLLOMB rappelle que le groupe de travail devait étudier les différentes possibilités de flécher les licenciés « Contact 3x3 » pour connaître leur appartenance d'origine. Après étude, le groupe propose donc que ces nouvelles licences soient fléchées vers le département d'origine.

Une discussion s'engage

Le Bureau Fédéral propose donc le maintien des 3 offres « Licence Contact 3x3 » avec les 3 tarifs et comptabilisation de ces licences sur le lieu de la création, donc le département d'origine. Il faut mettre en place une certaine cohérence pour que ces licences soient gérées par les ligues et les comités sur le terrain.

7. Délégation au Haut Niveau.

- **Point général**

Philippe LEGNAME communique un point général sur la Délégation Haut Niveau (voir Annexe N°1) :

- Une réunion a eu lieu avec les différents clubs potentiellement accédant, pour leur expliquer l'ensemble des différentes réglementations. La volonté de la FFBB a été clairement exprimée aux clubs.
- Souhait que les journées de l'Open LFB soient gelées (régionale féminine en Ile de France et LF2).
- MVP Ligue Féminine de Basket :
 - o Joueuse Française : Géraldine ROBERT du club de Lattes-Montpellier.
 - o Joueuse Etrangère : TOLO du club d'Aix
 - o Espoir: MEESMANN du club de Villeneuve d'Ascq
- Un point sera communiqué au prochain Bureau Fédéral sur la situation des Espoirs LFB et la situation économique des centres de formation.

- **Application des dispositions réglementaires en LF2.**

Philippe LEGNAME expose une demande en provenance des clubs sur le nombre de mutées.

Après discussion, le Bureau Fédéral ne souhaite pas faire de modification sur le nombre de joueuses mutées en LF2.

- **Indemnité des clubs fédéraux suite à la signature d'un contrat professionnel d'un jeune détecté.**

Alain GAROS informe qu'il fera une proposition aux membres du Bureau Fédéral, via une consultation à distance afin de faire une proposition définitive lors du Comité Directeur des 3 et 4 Mai 2013.

- Engagement des équipes Minimales Filles des Clubs LFB en Championnat de France
- Demande des clubs LFB d'être engagés, dès lors qu'ils sont candidats. Refus du Bureau Fédéral d'un engagement direct. Proposition d'accéder au championnat de France via une CTC

8. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.

- **Point général**

Christophe ZAJAC communique un point sur les différents dossiers de la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles :

- Formation des Agents sportifs.
- Dopage (Commission sur l'éthique. Difficultés avec l'AFLD).
- Les suivis des relevés de décisions sont mis à jour régulièrement.
- Audition de 50 à 60 clubs par la CCG au cours des prochaines semaines
- Il est nécessaire de procéder à une étude réglementaire pour faire apparaître dans nos règlements l'impossibilité pour un homme de jouer avec des équipes féminines et inversement.

- **Modifications de licences : étude des possibilités de transfert vers LR / CD**

Christian MISSER rappelle qu'il a été mis en évidence une augmentation du nombre de dossiers traités par la Commission des Qualifications, notamment en raison de l'évolution du nombre d'erreurs commises par les clubs. La proposition est qu'à l'avenir, les modifications soient faites par les structures.

Une discussion s'engage.

Une proposition sera faite au Comité Directeur des 3 et 4 Mai 2013

- **Dispositions réglementaires :**

Des travaux seront réalisés afin de définir le cadre et les arbitrages nécessaires à la déclinaison réglementaire des Coopérations Territoriales de Clubs.

La Commission Fédérale Juridique a diffusé un document reprenant les principes réglementaires, le Bureau Fédéral n'a pas de remarque à formuler à l'exception des dates limites de dépôt des dossiers de validation en LFB/LF2/NF1 pour lesquelles il est demandé de consulter les clubs avant l'adoption des textes par le Comité Directeur.

- **Commission Fédérale Règlements :**

Antoine LEGENTIL expose le document, relatant le suivi réalisé par la Commission des Règlements sur le suivi des Coopérations Territoriales d'Equipes (annexe 2).

Pierre COLLOMB pense qu'il est nécessaire de rappeler pourquoi les CTE avaient été créées à la base, en précisant la non participation en compétition. Il faut maintenant prendre en considération la création des CTC.

Un débat s'engage.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'une étude poussée soit réalisée sur ces questions et qu'une proposition soit faite au Comité Directeur des 3 et 4 Mai 2013.

Concernant le suivi informatique des CTE, des solutions simples doivent être proposées, en les intégrant à FBI. Les CTE avec un plus grand nombre d'équipes seront tolérées la saison prochaine il faudra ensuite créer des CTC.

Aucune dérogation ne sera accordée pour les CTE accédant en championnat qualificatif au championnat de France pour constituer une union.

- Sous-classements

Antoine LEGENTIL précise que la FFBB est régulièrement sollicitée par les organismes fédéraux sur les possibilités réglementaires permettant de prévoir la notion de sous-classement (= permettre à des licenciés d'évoluer dans une catégorie inférieure). Une note cosignée de la Commission Fédérale Juridique et de la Commission Médicale est présentée aux membres du Bureau Fédéral.

Les règlements généraux et ses annexes prévoient strictement les championnats masculins et féminins dans lesquels les licenciés peuvent évoluer conformément à leur année de naissance. Ainsi, tous les championnats doivent impérativement respecter les catégories d'âge adoptées chaque année par le Comité Directeur de la FFBB. Par conséquent, il n'est pas permis à un Comité Départemental ou à une Ligue Régionale de prévoir réglementairement une dérogation à cette règle, au risque de prendre une mesure en contradiction avec les textes fédéraux. Seule une dérogation exceptionnelle sera possible, sur validation de la COMED, sur proposition du Secrétaire Général.

Il est proposé de diffuser aux organismes fédéraux, une note expliquant ces dispositions.

Accord du Bureau Fédéral.

- Dérogations union

Compte tenu des difficultés rencontrées par les équipes constituées sous forme de CTE accédant en fin de saison en championnat qualificatif au championnat de France, une note a été diffusée aux membres du Bureau Fédéral proposant d'accorder une dérogation d'1 an aux équipes dans cette situation pour constituer une union.

Refus du Bureau Fédéral.

- **Commission Contrôle de Gestion.**

Frédéric FORTE informe que la CCG procède actuellement à étude de l'ensemble des dossiers et des situations comptables. Il fait part des inquiétudes de la Commission sur de nombreuses situations et le

risque important de défections dans les différents championnats. Il évoque la disposition adoptée la saison dernière, prévoyant d'arrêter la composition des différents championnats au 15 juillet, et ses conséquences qu'il convient de bien anticiper compte tenu du contexte économique actuel.

Le fonds de réserve semble bien compris par les différents niveaux de compétition, 4 réunions ont été organisées sur le sujet avec les clubs de LFB, NF1, LF2 et les potentiels accédants en LF2/NM1.

Frédéric FORTE informe les membres du Bureau Fédéral qu'une procédure disciplinaire a été ouverte à l'encontre du Perpignan Basket qui n'est par ailleurs pas à jour vis-à-vis de la trésorerie fédérale.

9. Secrétariat Général.

- **Point général**

Thierry BALESTRIERE communique les nouvelles associations sportives :
MONTPEZAT SOUS BAUZON BASKET 07 - GILLY SAVOIE BASKET - CHAMBERY BASKET CLUB SAVOIE - UNION SPORTIVE BAIGTS CHALOSSE - LAILLE US - GOURIN BASKET - ASSOCIATION CHINOISE DE BASKET BALL EN FRANCE - ASSOCIATION SPORTIVE CHINOISE - ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BANQUE DE FRANCE - A.S. PRICE WATERHOUSE COOPERS - ASSOCIATION SPORTIVE GRAND MOULINS - ASSOCIATION DES PERSONNELS DU CONSEIL GENERAL 94 - AMICALE BASKET CHASSENEUIL - LA BAULE JONGLEURS - BASKET CLUB COLOMBANAIS - CBC CHEZINE - BAUVIN B C - BRILLON BASKET COMPETITION ET LOISIR - QUIEVRECHAIN BASKET CLUB ASSOCIATION - LILLE SUD BASKETBALL SPORTIG CLUB – HAINES BASKET CLUB - BASKET CLUB LIEVINOIS.

Concernant le fichier pilotage, il informe que ce document est régulièrement mis à jour en collaboration avec Patrick BEESLEY.

Christophe ZAJAC propose de poursuivre la dématérialisation partielle des documents et parutions officielles de la FFBB :

- de l'annuaire FFBB et d'envoyer 10 exemplaires aux structures
- Imprimé demande de licence : ne l'envoyer aux structures que sur leur demande exclusive.
- Imprimés renouvellement et mutation : en téléchargement sur le site FFBB.

- **Dossier SIG et Charte de l'arbitrage.**

Jean-Pierre SIUTAT informe que le club semble en règle avec la Charte de l'arbitrage, cette saison.

- **Programme Assemblée Générale 2013**

Thierry BALESTRIERE communique le programme prévisionnel de l'AG 2013, qui se déroulera à Strasbourg (annexe 3).

- **Constitution groupe utilisateurs FBIV2**

Thierry BALESTRIERE informe que le groupe est maintenant constitué et qu'une première audioconférence se tiendra le 16 Avril prochain.

- **Démarrage FFBB Infos**

Jean-Pierre SIUTAT informe que cette note d'information paraîtra tous les 15 jours à partir du 24 Avril 2013, et que Nabila DEKKICHE, qui vient d'intégrer le Cabinet, sera en charge de sa mise en œuvre.

10. Trésorerie.

- **Tarifs mutations et licences AS**

JPS expose le projet qui sera présenté au Comité Directeur des 3 et 4 Mai 2013, pour validation.

Une discussion s'engage.

Validation des propositions par le Bureau Fédéral.

11. Administration Fédérale.

- **Point général**

Christophe ZAJAC informe qu'une offre mobilité interne sera faite pour le remplacement de Nabila DEKKICHE. Il fait part de l'arrivée d'Armide FARCY au sein du service juridique.

12. Questions diverses

Pierre COLLOMB informe qu'une audition au Sénat aura lieu sur l'éthique du sport, avec l'annonce de lois futures.

Alain CONTENSOUX informe que les clubs non en règle avec la trésorerie Fédérale recevront très prochainement une lettre de relance.

Gilles THOMAS précise que le Wifi sera mis en place le 22 Avril prochain et que la sécurisation du bâtiment a été repoussée au mois de Mai.

Raymond BAURIAUD : nous sommes le 5ème sport le plus diffusé cette année sur les chaînes "hertziennes". La FFBB a fait un partenariat avec l'Equipe pour la célébration des 20 ans du titre de championnat d'Europe de Limoges.

Frédéric CHALOUPY souhaite savoir si un nouveau protocole médical sera mis en place pour les arbitres de Championnat de France ?

Jean-Yves GUINCESTRE lui précise que le protocole sera identique à l'année dernière et les travaux seront réalisés en collaboration avec les médecins régionaux.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 24 Mai 2013 à Paris.